

**Argumentaire de notre position qui nous amène à ne pas valider les volumes de besoins nets sur les parties non réalimentées du Tescou et du Tescounet du document réalisé par la DDT 81 intitulé : « Note sur la territorialisation des besoins agricoles en eau sur le bassin versant du TESCOU »
Version corrigée du 17 août 2020**

Argumentaire et position partagés par les représentants au PTGE du bassin versant du Tescou des organisations suivantes : Confédération Paysanne 81 & 82, Nature & Progrès Tarn, UPNET, FNE82, Collectif Testet, Lisle Environnement.

La méthode utilisée pour l'étude de la DDT 81 est sérieuse et fondée. Nous ne la remettons pas en cause. Pourtant elle aboutit à un résultat surévalué des besoins nets dans le Tescou non réalimenté (partie dite « plaine » le long de la rivière).

Voilà pourquoi les organisations signataires ne consentent pas à l'évaluation présentée lors de la commission eau du 7 juillet.

Les raisons en sont que :

- Les retenues existantes prises en compte dans la méthode pour évaluer les besoins nets « en plaine » sont sous-évaluées du fait de l'hypothèse que les demandes d'autorisation de prélèvements en retenues figurant dans le PAR 2018 reflèterait la réalité des retenues disponibles sur les exploitations examinées, ce qui est faux.

Le tableau ci-dessous montre, à partir des données PAR publiées par arrêté préfectoral, les volumes des réserves avec autorisation de prélèvement en retenues sur le bassin pour les 4 campagnes de prélèvements.

Position du prélèvement	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	Max	Max/2018
Tescou non réalimenté source	138 000	76 000	76 000	76 000	138 000	1,82
Tescou non réalimenté amont	123 895	96 795	92 795	92 795	134 895	1,39
Tescou non réalimenté centre	434 109	413 809	409 309	409 309	445 109	1,08
Tescou non réalimenté aval	520 330	459 130	539 130	474 200	616 330	1,34
Tescou réalimenté	531 850	484 800	464 800	444 200	657 650	1,36
Tescounet réalimenté	222 100	187 000	166 000	166 000	252 100	1,35
Tescounet non réalimenté	772 225	749 325	746 925	720 120	864 725	1,15
ASAI du gouyre	105 000	105 000	105 000	105 000	105 000	1,00
Total général bassin	2 847 509	2 571 859	2 599 959	2 487 624	3 213 809	1,25

Dont	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	Max	Max/2018
Tescou non réalimenté	1 216 334	1 045 734	1 117 234	1 052 304	1 334 334	1,28
Reste bassin	1 631 175	1 526 125	1 482 725	1 435 320	1 879 475	1,23

Dont sur Tescou non réalimenté	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	Max	Max/2018
Tescou non réalimenté amont Sivens	138 000	76 000	76 000	76 000	138 000	1,82
Tescou non réalimenté aval Sivens	1 078 334	969 734	1 041 234	976 304	1 196 334	1,23

Sur la partie non réalimentée du Tescou, seul un volume de 1.045.734 m³ (= 969.734 m³ + 138.000 m³) a été pris en compte, alors qu'il existe une réserve de 1.334.334 m³ (= 1.196.334 m³ + 138.000 m³), soit 28 % (23 % si on enlève le tronçon non réalimenté en amont de Sivens) de volume supplémentaire stocké en retenue par rapport à ceux faisant l'objet d'une demande d'autorisation en 2018. Ces volumes disponibles supplémentaires n'ont pas été pris en compte dans la déduction des volumes disponibles sur les exploitations étudiées.

- Sur le Tescou non réalimenté, 54 exploitations (49 + 5 mixtes) ont été répertoriées dans les 5 typologies alors qu'il existe 54 retenues soit 1 retenue par exploitation. Seules 38 retenues ont été prises en compte.

Nombre de retenues	2017-2018	Nb 2018-2019	Nb 2019-2020	Nb 2020-2021	Nb Max	Max/2018
Tescou non réalimenté source	3	2	2	2	3	1,50
Tescou non réalimenté	46	38	40	38	51	1,34
Tescou réalimenté	32	27	28	24	34	1,26
Tescounet non réalimenté	33	32	31	28	35	1,09
Tescounet réalimenté	15	8	6	6	15	1,88
Total général bassin	129	107	107	98	138	1,29

Dont	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	Max	Max/2018
Tescou non réalimenté	49	40	42	40	54	1,35
Reste bassin	80	67	65	58	84	1,25

On voit qu'il y a 34 % de retenues supplémentaires, sur la partie réalimentée du Tescou, à celles faisant l'objet d'une demande d'autorisation en 2018. Ces retenues existantes supplémentaires n'ont pas été prises en compte dans la déduction des retenues existantes sur les exploitations étudiées.

- Les besoins bruts « en plaine » évalués à 806.000 m³, sont calculés sur des ratios déterminés avec l'hypothèse d'une Ru de 50 mm alors que la Ru en fond de vallée est plus proche de 100 à 150 mm selon les dires même de

M. Robert. Elles ne prennent pas en compte les gains à obtenir sur les besoins grâce à des pratiques agro écologiques.

- Il y a un foisonnement sur les demandes d'autorisation de prélèvements d'environ 80 %. En effet, certains agriculteurs ne prévoient pas d'irriguer tous les ans et ne font donc pas de demande d'autorisation de prélèvement alors qu'ils disposent de ressource en eau (Voir tableau ci-dessous).

Foisonnement de la demande	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	Max
Tescou non réalimenté source	100,0%	55,1%	55,1%	55,1%	100,0%
Tescou non réalimenté	90,1%	81,1%	87,0%	81,6%	100,0%
Tescou réalimenté	80,9%	73,7%	70,7%	67,5%	100,0%
Tescounet non réalimenté	88,1%	74,2%	65,8%	65,8%	100,0%
Tescounet réalimenté	90,5%	88,1%	87,9%	85,1%	100,0%
Total général bassin	88,6%	80,0%	80,9%	77,4%	100,0%

Dont	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	Max
Tescou non réalimenté	91,2%	78,4%	83,7%	78,9%	100,0%
Reste bassin	86,8%	81,2%	78,9%	76,4%	100,0%

- Les besoins bruts sont des besoins théoriques qui ne prennent pas en compte les réalités du foisonnement de la demande et les réalités des prélèvements depuis 15 ans qui démontrent une diminution des prélèvements de 50 % sur les 16 dernières années, notamment après la suppression des subventions européennes à l'irrigation après 2003.
- Pour info ici, le tableau, ci-dessous, met en relation sur les retenues, les données PAR des années 2017 et 2018 et les prélèvements déclarés à l'AEAG.

Retenues	2017		2018		Max	
	PAR	prélèv AEAG	PAR	prélèv AEAG	PAR	prélèv AEAG
Tescou non réalimenté	1 216 334	288 595	1 045 734	315 775	1 334 334	315 775
% prélev AEAG / PAR		23,7%		30,2%		23,7%
Tescounet non réalimenté	877 225		851 925		969 725	
Tescou Tescounet réalimenté	753 950		1 017 925		909 750	
Tescounet et Tescou réalimenté	1 631 175	471 510	1 869 850	661 924	1 879 475	661 924
% prélev AEAG / PAR		28,9%		35,4%		35,2%
Total Tescou	2 847 509	760 105	2 915 584	977 699	3 213 809	977 699
% prélev AEAG / PAR		26,7%		33,5%		30,4%

Sur le Tescou amont, les prélèvements en retenues au maximum représentent 24 % de la ressource disponible et chaque année entre 24% et 30% de la ressource objet d'autorisation de prélèvement

On voit que la ressource existante est largement sous-exploitée et que les prélèvements en retenues sont largement en-deçà des ressources en retenues, même pour l'année 2018, considérée comme très sèche à l'étiage.

En conséquence, il faut :

1. que soit réévalué le volume des retenues des 67 exploitations répertoriées comme ayant des terres sur les « plaines » du Tescou non réalimenté (49) et du Tescounet (8) non réalimenté et 10 en mixte sur les 2 rivières.
2. Que soient réévalués les besoins bruts en déterminant les ratios de besoins d'irrigation pour une Ru représentative de la « plaine » et en prenant un foisonnement d'irrigation.
3. Que soient partagées les données de prélèvement pour qu'il y ait cohérence entre ces données et les besoins bruts évalués.

D'autre part, l'étude ne s'est intéressée qu'aux agriculteurs qui ont des terres sur les parties non réalimentées du Tescou et du Tescounet et qui n'ont pas de ressource stockée en retenue en quantité suffisante.

Il y a lieu de s'interroger :

4. Pourquoi on ne se préoccupe pas des exploitations qui n'ont pas de retenues en coteaux et pas de terres en « plaine » ?
5. Pourquoi n'a pas été appliquée la même méthode sur les parties réalimentée du Tescou et du Tescounet ?
L'étude des besoins bruts a été faite sur tout le territoire et on suppose que les exploitations des parties réalimentées n'ont pas de besoin, ce qui n'est pas prouvé, même si globalement il y a assez de ressources avec déficit sur la partie non réalimentée du Tescou (voir tableau ci-dessous).

Typologie	Bilan selon étude PFAE maximum scénario intermédiaire majoré et données PAR		
	Besoins bruts	Volume d'eau stockée (PAR)	Besoins nets
Tescou non réalimenté	1 516 952	1 334 334	-182 618
Bassin Hors Tescou non réalimenté	1 583 048	2 311 475	728 427
Ensemble bassin	3 100 000	3 645 809	545 809

Y compris 540.000 m3 du Thérondel sur le Tescou et Tescounet réalimenté et 105.000 m3 du Gouyre sur le Tescounet non réalimenté.